

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 7 avril 2025 à 20 :00 hres sont présents les conseillers : Josiane Fabry, Patrick Wenning, Léo Choquette, André Raymond et Maxime Partenza sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Absent : Michel Lord

Également présente : Mme Janick Létourneau, Directrice-Générale adjointe et Greffière-trésorière intérimaire.

La mairesse madame Danielle Charbonneau ouvre la séance à 20h03.

L'avis de convocation a été dûment expédié à tous les membres du conseil y compris les absents.

9108-04-2025
Ouverture de la
séance

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 7 avril 2025.

9109-04-2025
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par André Raymond appuyé par Josiane Fabry et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en retirant le point 17 et en laissant le point autres sujets ouvert.

9110-04-2025
Adoption du
procès-verbal du
3 et 24 mars
2025

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Josiane Fabry et résolu à l'unanimité du procès-verbal du 3 et 24 mars 2025.

9111-04-2025
Adoption des
comptes à payer
du mois de mars
et ratification
des comptes
déjà payés

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par André Raymond et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois de mars 2025 totalisant la somme de : 287 801,58 \$

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois de mars 2025 au montant de : 47 941,46 \$

Pour un total de comptes à payer de : 335 743,04 \$

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Période de
questions

Janick Létourneau, Directrice-Générale adjointe et Greffière-trésorière intérimaire

Période de questions

<p>9112-04-2025 Mandat démarche à la CPTAQ Reconnaissance de droit acquis</p>	<p>(Reporté)</p>
<p>9113-04-2025 Autorisation de signature document Offre d'assistance comptable</p>	<p>Attendu que la municipalité a invité Raymond Chabot Grant Thornton à présenter une offre de services professionnels d'assistance comptable;</p> <p>Attendu que les honoraires seront établis selon les conditions comptable incluses au document d'offre de service;</p> <p>En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par Josiane Fabry et résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la mairesse Danielle Charbonneau à signer le document offre d'assistance comptable de Raymond Chabot Grant Thornton.</p>
<p>9114-04-2025 Mandat RCGT reddition de compte de la TECQ 201-2024</p>	<p>Attendu que la municipalité doit remplir des formulaires de réclamation des dépenses encourues ainsi que les redditions de comptes dans le cadre de la TECQ afin que le tout soit conforme lors de la transmission au compte du MAMH;</p> <p>Attendu que la municipalité a invité Raymond Chabot Grant Thornton à présenter une offre de services concernant la reddition de compte pour le TECQ 2019-2024;</p> <p>En conséquence, sur la proposition Léo Choquette appuyé par André Raymond, il est résolu à l'unanimité que le conseil mandate la Firme RCGT pour compléter les documents à être expédiés au MAMH et autorise la direction générale adjointe à signer tous les documents nécessaires pour un montant approximatif de 4 500\$ taxes et déboursés en sus.</p>
<p>9115-04-2025 Mandat RCGT programme PRABAM Mandat de procédures résol 06-2024</p>	<p>Attendu que la municipalité a demandé à Raymond Chabot Grant Thornton de compléter un mandat de procédures et de dépenses pour le programme PRABAM;</p> <p>En conséquence, sur la proposition Patrick Wenning appuyé par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité que le conseil mandate la Firme RCGT pour compléter les documents de procédures et de dépenses à être expédiés au MAMH en collaboration avec le personnel administratif de la municipalité pour un montant approximatif de 3 750 \$ taxes et déboursés en sus.</p>
<p>9116-04-2025 Dépôt du rapport du vérificateur des états financiers consolidés</p>	<p>Le conseil municipal reconnaît le dépôt du rapport du vérificateur M. Jean- Yves Trottier de la Firme Raymond Chabot Grant Thornton ainsi que les états financiers consolidés au 31 décembre 2023 déposés séance tenante.</p>

**9117-04-2025
Nomination
Commissaire à
l'assermentation**

Attendu que la loi du code municipal a modifié à la fin de l'année 2021 le titre de Secrétaire-trésorière par Greffière-trésorière;

Attendu que l'ancienne Directrice générale avait été nommé Commissaire à l'assermentation

En conséquence, il est proposé par Léo Choquette appuyé par André Raymond et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice générale adjointe/Greffière-trésorière adjointe intérimaire Mme Janick Létourneau à faire une demande auprès de Justice Québec pour être nommée Commissaire à l'assermentation;

Que le coût de 66,75\$ soit défrayé par la municipalité.

**9118-04-2025
Autorisation de
formation à la
DGA PG
Solutions**

Attendu que dans le cadre de ses fonctions, il y a lieu de permettre une formation à la nouvelle directrice générale adjointe et greffière-trésorière intérimaire ;

Attendu que la municipalité a reçu une description du service offert par PG Solutions, d'une durée d'une demi-journée à distance;

En conséquence, il est proposé par Maxime Partenza appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise cette formation tel que mentionné dans l'offre de service de PG Solutions en date du 2 avril 2025 au montant de 841\$ taxes en sus.

**9119-04-2025
Autorisation de
publication
d'une offre
d'emploi
journalier saison
estivale**

Attendu que la municipalité désire déposer une offre d'emploi pour la période estivale concernant l'embauche d'un journalier en travail de voirie;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par Léo Choquette , il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale adjointe à publier une offre d'emploi pour l'embauche d'un journalier en travail de voirie pour la saison estivale.

**9120-04-2025
Demande de
commandite
Artysans
Productions**

Attendu que la municipalité d'Henryville a reçu une demande de commandite d'Artysans Productions;

Attendu que la municipalité a réservé au budget 2025 un montant de 2 000\$ pour ledit événement;

Il est proposé par Léo Choquette et appuyé par André Raymond et résolu à l'unanimité que la municipalité subventionne l'événement pour un montant de 2 000\$ tel que prévu au budget.

**9121-04-2025
Camp de jour
estival Autobus
Ménard**

Attendu que la municipalité offre encore cette année le camp de jour au Centre de Plein Air l'Estacade de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et que les services d'un autobus sont nécessaires;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Josiane Fabry il est résolu à l'unanimité que la municipalité requiert les services d'Autobus Ménard au coût de 455\$ par jour plus les taxes applicables du 25 juin au 15 août.

9122-04-2025 Demande de don Achat de tablettes CERH	<p>Attendu que le Centre d'Entraide Régional Henryville joue un rôle essentiel en offrant des services de soutien aux citoyens;</p> <p>Attendu que le Centre a agrandi ses locaux afin de mieux répondre aux besoins croissants de la population et d'améliorer son offre de service;</p> <p>Attendu que le Centre sollicite une contribution financière des municipalités participantes pour couvrir une partie du coût des tablettes pour ce nouvel espace;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de André Raymond appuyée par Maxime Partenza il est résolu à l'unanimité de verser une contribution financière de 1 230,50\$ au Centre d'Entraide Régional Henryville pour financier l'achat de rangement du nouveau comptoir familial.</p>
9123-04-2025 Bourse jeune agriculteur(trice) CCIHR	<p>Attendu que la municipalité a reçu une demande de contribution financière de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Haut-Richelieu (CCIHR) pour la bourse jeune agriculteur(trice) de l'année décerné lors de leur gala annuel.</p> <p>Attendu que la municipalité tient à souligner l'importance de l'agriculture sur son territoire;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Josiane Fabry il est résolu à l'unanimité de verser une contribution financière au CCIHR de 200\$ pour la bourse jeune agriculteur(trice) de l'année.</p>
9124-04-2025 Entretien de la Halte Mémorial	(Retiré)
9125-04-2025 Autorisation de paiement Animation Richard Lacroix Inc. Fermette de Pâques	<p>Attendu que la coordonnatrice aux loisirs Mme Emmanuelle Prud'homme a prévu une activité le 12 avril pour souligner la fête de Pâques au Parc- des-Copains;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Maxime Partenza il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement de la facture à Animation Richard Lacroix Inc. au montant de 2 100\$ plus les taxes applicables pour cette activité.</p>
9126-04-2025 Signature Offre de service Fête Nationale Groupe Musical Trip à Quatre & location de Chapiteaux et équipements	<p>Attendu que la coordonnatrice aux loisirs est à organiser les activités pour la Fête Nationale 2025;</p> <p>Attendu qu'elle doit réserver le groupe qui s'occupera de la partie animation musicale le Trip à Quatre ainsi que la location de chapiteaux ;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de André Raymond appuyée par Patrick Wenning il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Mme Emmanuelle Prud'homme coordonnatrice aux loisirs à signer les deux offres de service au nom de la municipalité d'Henryville au montant de 2 400\$ pour les musiciens et un montant de 5 795,25\$ pour les chapiteaux et équipements.</p>

**9127 -04-2025
Autorisation de
signature saison
Soccer 2025**

Attendu que la coordonnatrice aux loisir Mme Emmanuelle Prud'homme aimerait encore cette année offrir l'activité de soccer durant la période estivale;

Attendu qu'elle a à maintes reprises demandé des bénévoles à titre d'entraîneurs, que ses demandes sont à ce jour restées sans réponses;

Attendu que la compagnie 7 Sports Activités sportives Inc. souhaite offrir un programme de soccer sur le territoire et que le représentant a fait parvenir une offre de services pour la saison de soccer;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Josiane Fabry il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Mme Emmanuelle Prud'homme coordonnatrice aux loisirs à signer au nom de la municipalité une entente de service avec la compagnie 7 Sports Activités Sportives Inc. au montant de 3 440\$ plus les taxes applicables pour la saison de soccer

**9128-04-2025
Facturation
année 2025 à
APAM**

Attendu que l'Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie (APAM) a fait parvenir à la municipalité la facture pour l'année 2025;

En conséquence, sur la proposition de André Raymond appuyée par Patrick Wenning il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement de la facture provenant de l'APAM au montant annuel de 736\$.

**9129-04-2025
Octroie d'un
contrat d'arrêt-
neige à la
caserne**

Attendu que la compagnie d'Assurance de la municipalité a transmis un document de correctifs aux bâtiments municipaux;

Attendu que des soumissions ont été demandées et reçues pour fournir et installer des arrêts-neige à la caserne;

En conséquence, sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Josiane Fabry il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal octroie le contrat à Les Fabrications de Toitures H.P. Inc. au montant de 557,50\$ plus les taxes applicables.

**9130-04-2025
Avis de motion
et dépôt projet
de règlement
231-2025 Relatif
à l'occupation et
à l'entretien des
Bâtiments de la
Municipalité**

Avis de motion est donné par André Raymond et dépôt du projet de règlement 231- 2025 à l'effet d'adopter à une séance régulière ou spéciale ultérieure le règlement 231-2025 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments de la Municipalité d'Henryville.

**9131-04-2025
Avis de motion
et dépôt projet
de règlement
232-2023 sur
l'usage de l'eau**

Avis de motion est donné par Léo Choquette et dépôt du projet de règlement 232- 2023 sur l'usage de l'eau potable et les compteurs d'eau à une séance régulière ou spéciale ultérieur le règlement 232-2023 sur l'usage de l'eau potable.

**potable et les
compteurs d'eau**

**9132-04-2025
Octroi de contrat
fauchage et
débroussaillage
des levées de
chemins**

Attendu qu'un appel d'offres pour le fauchage de levée de chemins ont été demandés;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Maxime Partenza il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat de fauchage et débroussaillage des levées de chemins à André Paris Inc. seul soumissionnaire, pour un montant de 14 674\$ excluant les taxes, pour une distance de plus ou moins 50 kms pour deux coupes, la 1^{re} devant avoir lieu vers le 15 juin et la seconde vers le 15 août. Un bras télescopique est requis pour l'exécution du contrat.

**9133-04-2025
Octroi de contrat
balayage de rues**

Attendu que des appels d'offres pour le balayage de rues ont été demandés par invitation aux fournisseurs, lequel balayage de rues doit être effectué avant le 23 mai 2025;

En conséquence, sur la proposition de André Raymond appuyée par Léo Choquette il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour le balayage de rues à Balaye-Pro Inc, lequel est conforme, au montant de 130 \$ (prix à l'heure) et pour le transport et excluant les taxes applicables

**9134-04-2025
Acquisition d'un
Réservoir à eau**

Attendu que durant la saison estivale les employés de voirie doivent arroser les pots de fleurs suspendus de façon sécuritaire;

Attendu qu'une soumission pour un réservoir à eau pourrait être installé sur la machinerie de la municipalité pour un montant de 254 \$ avant taxes;

En conséquence, sur la proposition de Maxime Partenza appuyée par Léo Choquette il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'acquisition d'un réservoir à eau pour arroser sécuritairement les pots de fleurs suspendus pour un montant de 254\$ plus les taxes applicables.

**9135-04-2025
Réparation du
Monte-charge du
122 rue Grégoire**

Attendu que présentement le monte-charge du 122 de la rue Grégoire est hors service et qu'il faut procéder à sa mise en marche;

En conséquence, sur la proposition de Josiane Fabry appuyée par Patrick Wenning il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la Directrice générale adjointe à autoriser la réparation du monte-charge du 122 rue Grégoire selon la soumission no 323 au montant de 714,30\$.

Autres sujets

**Rapport des
comités**

Rapport du service incendie
Comité consultatif d'urbanisme
Régie des eaux
Administration et gestion du personnel
Bâtiment

Période de questions

Voirie et éclairage
Cours d'eau
École
Bibliothèque
Loisirs
Conseil junior
CRSQV

**9136-04-2025
Levée de la
séance**

Sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Josiane Fabry, il est résolu à l'unanimité que la séance ordinaire soit levée à 21h27.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Jessica Snow Leblanc, Adjointe administrative et Greffière-trésorière adjointe, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

Danielle Charbonneau
Mairesse

Janick Létourneau, Directrice Générale
adjointe Greffière-trésorière intérimaire

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».